

Rédaction et Administration
164 RUE SAINT-DENIS
MONTREAL
Téléphone: Est 893
Atelier: Main 7309

LE MATIN

POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

Le sviv vn chien qui ronge l'os.

Abonnements par la Poste:

Un an \$ 2.50
Six mois 1.50

Adresser toute correspondance.
Le MATIN, 164, S-Denis, Montréal

Redigé en collaboration.

VOL. II—No 48

MONTREAL, SAMEDI, 23 DECEMBRE 1922

Le Numéro 5 sous



L'HISTOIRE SE REPETE OU LES SPLENDEURS COMPARÉES

Questions actuelles

L'ATTITUDE DE M. CHAPPAIS.

Cette voix ardente et éloquente, cette voix franche, honnête et courageuse de la raison et de la justice, n'empêcha pas l'iniquité de se consommer. Les auteurs de la Loi spéciale étaient déjà trop engagés dans la réalisation de leur despotique dessein, avancés trop loin sur le terrain de l'arbitraire pour songer à reculer. Il fallait emporter d'assaut la position par la force du nombre. La loi fut votée par les deux Chambres. Il ne reste plus au représentant du Roi qu'à la sanctionner.

Que nous sommes loin de cette époque où, suivant l'expression pittoresque du sénateur Chappais, l'on se battait, dans la presse, au dard et au couteau sans encourir les foudres d'un gouvernement, d'une députation irrités et furieux! Que dirait sir Wilfrid Laurier, s'il vivait encore de cette loi rétrograde et réactionnaire que viennent de fabriquer ses disciples des deux Chambres de Québec pour rendre muette et veule la presse de cette province, pour la mettre incapable de remplir sa mission de critique en paralysant, par la menace constante et fondée de douze longs mois d'emprisonnement, la main et la plume du journaliste qui a conscience de son rôle d'éclaircisseur de l'opinion publique et le courage de ses convictions politiques?—ANATOLE.

QUEL EST DONC CE MYSTÈRE?

Il paraît évident que, lors de l'adoption de la loi de l'Assistance publique, l'épiscopat de la province de Québec crut de son devoir de protester contre la portée de certaines clauses par trop envahissantes de cette loi. Il appert de façon tout aussi manifeste que la protestation épiscopale n'eut le moindre effet sur l'action du cabinet Taschereau, qui passa outre et imposa sa loi telle quelle. Il semble de simple logique que le procédé naturel à suivre maintenant est de communiquer le texte de la protestation directement à l'électorat — qui se trouve à la fois le plus intéressé et le juge compétent et final en la matière.

Pourquoi tant de mystère? Aurait-on perdu le "sens" de notre constitution? Les parties en cause oseront-elles jusqu'au bout violer le droit imprescriptible du peuple au renseignement complet et absolu sur ses propres affaires? Cela tourne au scandale.—X.

LES SPLENDEURS DU RÉGIME.

Encore et toujours les splendeurs du régime! Le lecteur voudra bien nous permettre d'insister, car nous ne pouvons nous payer le luxe de changer de sujet surtout au début de la grande bataille que les oppositionnistes viennent brillamment d'engager. Et puis quand un adversaire est acculé à l'infranchissable muraille du bon sens, quand la coupe amère des scandales officiels commence à déborder, quand un premier ministre perd complètement la boussole à l'aspect d'un courant hostile et s'abandonne aux manœuvres monstrueuses, néfastes et arbitraires, ce n'est vraiment pas le moment de lâcher prise. Un des traits les plus caractéristiques du régime actuel ce sont ses affinités — qu'on ne prend même plus la peine de dissimuler — avec les trusts, avec l'argent. Au-dessus des veaux dont nous parlions la semaine dernière, il y a le Veau d'or. Il semble bien que ce foudre d'Alexandre Zéro (foudre en thème de la procédure) cesse lui-même de prédominer la députation bélate dès que le Veau tentateur se met à meugler. C'est — comme qui dirait — l'appel de la race des parlementaires. Je voudrais pouvoir démontrer aussi brutalement, aussi lumineusement que ne le fit jamais M. Macnab l'irrésistible aimant qu'exerce chez nos prétendus grands hommes le Veau biblique, mais, hélas, dans notre doux pays, à moins de percer les plafonds, d'employer le fin du fin en acoustique, d'engager des bataillons de sténographes, de voyeurs, de détectives ou de dactylographes, on risque de commettre des libelles. Un politicien déclarerait-il la veille qu'il aimerait mieux verser son sang que de voter pour telle ou telle grosse compagnie, passerait-il la nuit avec quelque coulisier d'envergure et au lendemain matin voterait-il en faveur de ce qu'il dénonçait hier, que vous n'auriez pas la permission de le traiter de vendu, de bandit, de voleur, tant est vraie la parole du célèbre polémiste français, Urbain Gohier: une longue expérience journalistique nous a prouvé que les lois contre la diffamation sont rédigées en tout pays par la canaille pour étouffer la vérité! D'autre part, s'il nous est rarement possible de coller de brûlantes précisions au front des farceurs publics, il est bien permis d'exposer sa petite opinion personnelle sur la désinvolture avec laquelle les agiles qui nous gouvernent représentent à la fois l'intérêt public et leur intérêt privé. La province de Québec partage avec une demi-douzaine de républiques négres le privilège incomparable d'avoir des dirigeants qui servent à la fois leur intérêt particulier et l'intérêt général. On imagine mal un Clemenceau président de la Banque de France, un Woodrow Wilson, directeur de la Standard Oil, ou même un Wilfrid Laurier directeur de la Canada Cement! Presque seule, notre bonne vieille province de Québec possède de ces hommes de bronze qui sont capables de rendre le même culte à deux dieux opposés. Leur double-face devient une vertu, du moins s'efforcent-ils de nous le faire croire. Le vertige émané du Veau d'or l'emporte même quelquefois sur la discipline du parti. Je n'en veux d'autre preuve que ce qui vient de se commettre à Québec au sujet des bills Robert. E. A. Robert et sa gang arrivent au Parlement pour obtenir l'autorisation d'englober 50 centés dans leur trust de télégraphe, téléphone, pouvoir électrique, gaz, tramway, etc. Le régime Taschereau lui-même s'alarme et fait dire calmement à ces trustards (on sait que le Soleil garde ses puérlies violences pour les journalistes libres):

On se trouve, en effet, en présence d'une loi d'ordre privé douteuse. Il suffit de se rappeler sa genèse pour le comprendre.

Il faut se souvenir que les promoteurs présentèrent d'abord trois bills dont l'audace dépassait tout ce qui s'est vu jusqu'ici en matière de législation privée. Les pouvoirs exorbitants qu'ils demandaient étaient tels qu'on pouvait à peine concevoir une hardiesse aussi impudente. Le principe qui consiste à demander plus que

HIER (1897)

Voici la circulaire qui fut distribuée par milliers à travers toute la province de Québec et qui contribua pour une grande part à renverser le gouvernement Flynn, il y a plus de vingt-cinq ans! On verra combien ces énormités sont anodines à côté des splendeurs que nous offre le régime actuel! On verra aussi comment les pseudo-libéraux ont dépassé les torques qu'ils dénonçaient. On verra enfin que le libéralisme n'est pas dans les hommes mais dans les idées.

A la porte les taxeurs!

Aux polls, de bonne heure mardi, le 11 mai, pour voter contre le gouvernement Flynn et faire une protestation générale contre la politique de gaspillage, d'écrasements et de mensonges inaugurée par les "honnêtes gens" en violation de toutes leurs promesses.

PROTESTATION contre le gros million de dollars engloutis dans le palais de Justice de Montréal.

PROTESTATION contre le scandale de l'asile de Beauport.

PROTESTATION contre l'emprunt à 77 et le million de dollars perdus dans cette triste affaire.

PROTESTATION contre le scandale Vallières et les bancs de \$2,809.

PROTESTATION contre les gaspillages de Spencer Wood.

PROTESTATION contre les Castors.

PROTESTATION contre le coup d'état de M. Angers.

PROTESTATION contre ceux qui ont violé la constitution, et par là ont violé les droits les plus sacrés que nos pères nous avaient acquis au prix de leur sang et sur l'échafaud.

PROTESTATION contre les scandales des subsides des chemins de fer.

PROTESTATION contre ceux qui ont refusé d'abolir le Conseil Législatif qui coûte au-delà de \$50,000 par année à la Province.

PROTESTATION contre les bleus qui ont augmenté le nombre des fonctionnaires publics.

PROTESTATION contre les conservateurs qui ont refusé de diminuer le traitement des députés.

PROTESTATION contre les comptes exorbitants payés aux avocats bleus.

PROTESTATION contre les comptes aussi exorbitants payés aux ingénieurs civils, arpenteurs et architectes.

PROTESTATION contre les destitutions injustes et sans raison, faites à l'avènement des "taxeurs" au pouvoir, en 1892.

PROTESTATION contre ceux qui ont trompé l'électorat.

PROTESTATION contre les conservateurs qui se sont emparés du pouvoir sous de faux prétextes.

PROTESTATION contre les dilapidateurs des fonds publics.

PROTESTATION contre les hoodlars.

PROTESTATION contre ceux qui ont rendu la Province de Québec inférieure aux autres provinces.

PROTESTATION contre les enquêtes telles qu'elles ont été conduites.

PROTESTATION contre le gouvernement Flynn qui a voté la loi permettant aux propriétaires de mettre leurs locataires pauvres dans le chemin à trois jours d'avis.

PROTESTATION contre les castors qui n'ont pas encouragé l'éducation, mais l'ont laissée dans la vieille routine et dans l'ornière de toutes les vieilles provinces.

PROTESTATION contre le gouvernement conservateur qui a refusé d'ouvrir des horizons plus larges aux intelligences et d'instituer les masses.

PROTESTATION contre ceux qui ont aboli en partie les écoles du soir instituées par l'hon. Mercier.

PROTESTATION contre ceux qui n'ont pas encouragé l'agriculture.

PROTESTATION contre ceux qui n'ont rien fait pour la colonisation.

PROTESTATION contre ceux qui ont usé de la plus honteuse corruption aux dernières élections provinciales, en 1892.

PROTESTATION contre le gouvernement bleu qui a été lâche et peureux en laissant, pendant longtemps, des comtés sans députés.

PROTESTATION contre le compte de \$14,000 payé à M. MacMaster, avocat dans l'affaire Shortis.

PROTESTATION contre ceux qui n'ont rien fait pour les pauvres expatriés du Brésil.

PROTESTATION contre le Haras National et les étalons de M. Beaubien.

PROTESTATION contre la machine agricole du même M. Beaubien.

PROTESTATION contre les somptueuses villas de M. Nantel.

PROTESTATION contre Louis-Philippe Pelletier, l'homme qui a fait tant de mal à la Province.

PROTESTATION contre des gens à rouleaux et à ficelles comme M. Chappais.

PROTESTATION non seulement contre les taxes, mais contre ceux qui ont gaspillé le montant produit par ces taxes.

PROTESTATION contre l'accumulation de déficits sur déficits.

PROTESTATION contre leur tentative constante de tronquer les listes électorales et par là frauder l'électorat.

PROTESTATION contre le scandale Charlebois (\$92,000.00).

PROTESTATION contre le scandale de la Banque Ontario.

PROTESTATION contre le scandale Oulmet de Labryère et Chappais.

PROTESTATION contre ceux qui ont augmenté le nombre des ministres.

PROTESTATION contre les contrats d'impressions accordés sans soumissions aux journaux.

PROTESTATION contre les énormes sommes d'argent payées aux dits journaux.

PROTESTATION contre le scandale de la réduction de l'intérêt du Pacifique. (Perle \$600,000.00).

PROTESTATION contre la honteuse trahison de M. Flynn, en 1879.

PROTESTATION éclatante contre les conservateurs qui essayent de se servir du prétexte de l'autel dans un but électoral, mais sans succès grâce à la liberté de conscience que veut le Peuple.

PROTESTATION énergique contre l'insulte sanglante faite au peuple en essayant de le billonner.

PROTESTATION contre M. Flynn qui a eu l'audace de dire que la religion, ce n'était pas pour les libéraux, et de se comparer lui et ses acolytes aux descendants des croisés, ces preux qui sont allés à la conquête du tombeau du Christ, quand il est resté en ce qui son origine remonte au temps de Judas Iscariote, qui trahit son maître pour trente deniers.

PROTESTATION contre le parti conservateur à Québec, qui, depuis 1892, s'est toujours servi d'une politique de mensonges, de vols et de scandales, qui font oublier ceux de Sénécal.

PROTESTATION contre ceux qui ont enlevé l'hon. M. Mercier, ce grand patriote. Protestons contre ceux qui, en bourreaux, l'ont conduit au bûcher, au supplice et à la mort. Autour de cette tombe, Canadiens-français de bonne volonté, nos mains doivent se resserrer et comprenons toute l'étendue de la perte que nous avons faite. Il y a dans cette douleur une grande leçon pour les masses et un enseignement pour l'avenir. Le châtiment infligé à ce martyr d'une grande cause, le 8 mars 1892, n'était pas proportionné à la suite qu'il lui reprochait, et quel avantage la Province a-t-elle retiré de la chute de celui qui voulait la faire si grande et si belle.

C'EST LA REVANCHE QU'IL NOUS FAUT

Aux polls le 11 mai et votons pour les candidats libéraux.

VIVE MARCHAND!

Alp. Pelletier, Imprimeur, 36, rue Saint-Laurent, Montréal.

AUJOURD'HUI (1922)

La même circulaire s'applique plus qu'à la lettre au régime actuel. C'est pourquoi il faut que nos lecteurs et leurs amis s'empressent de se faire inscrire sur les listes électorales. L'heure de la bataille décisive approche: il n'y a plus que 8 jours pour s'inscrire au coin des rues Saint-Jacques et Saint-Gabriel. Le bureau est ouvert tous les jours, de 9 à 5 heures. EXIGEZ UN RECU.

A la porte les farceurs!

Qu'on aille s'inscrire de bonne heure, mardi, le 26 novembre, afin de pouvoir voter contre le régime Taschereau et de protester contre la politique de gaspillage, d'écrasements et de mensonges inaugurée par les "pseudo-libéraux" en violation de toutes leurs promesses.

PROTESTATION contre les huit millions de dollars engloutis dans le tripotage du Parc de Maisonneuve.

PROTESTATION contre le scandale de la Prison de Bordeaux, qui devait coûter \$750,000, et qui, sans ses deux ailes, a coûté quatre millions de dollars.

PROTESTATION contre l'emprunt Mitchell et les \$55,300.00 perdus dans cette affaire qui a boycotté l'épargne populaire et les maisons canadiennes-françaises.

PROTESTATION contre le scandale des vendeurs autorisés et des certificats de médecins vendus à \$5.00 le "pad".

PROTESTATION contre les grandes impériales de Spencer Wood qui, en 1897, coûtait à la province, \$14,964.52 et qui, en 1922, coûte \$51,465.58.

PROTESTATION contre les trusts qui nous mènent.

PROTESTATION contre le coup de Jarnac de Lucien-Alexandre Taschereau, qui a fait emprisonner John H. Roberts, pour avoir déclaré l'existence de certaines rumeurs au sujet du meurtre de Blanche Garneau.

PROTESTATION contre les tyrans qui, par le bill 31, ont violé la constitution, ont fait injure à la province canadienne-française de ce dominion, menacent de la prison tous ceux qui oseront parler contre le gouvernement; qui ont violé les droits les plus sacrés que nos pères avaient acquis au prix de leur sang et sur l'échafaud.

PROTESTATION contre le scandale de la Commission des Liqueurs et de sa mauvaise boisson, qui coûte les yeux de la tête.

PROTESTATION contre ceux qui, loin d'abolir le Conseil Législatif suivant leur promesse, y casent leurs organes politiques (Létourneau et Paradis), ceux qui sont accusés de péculat (Turgeon et Kelly) et un dénommé Médéric Martin, condamné, "selon le "Canada", par dix-huit magistrats", et qui est maintenant haïllonné après avoir dénoncé "la clique des voleurs". (Le Conseil Législatif, qui, en 1897, coûtait \$34,347.52, coûte à la province, en 1922, \$75,800.00).

PROTESTATION contre les pseudo-libéraux, qui veulent faire des citoyens de cette province, un peuple de ronds-de-cuir affamés.

PROTESTATION contre ceux qui ont augmenté le traitement des députés.

PROTESTATION contre les comptes exorbitants payés aux petits avocats.

PROTESTATION contre tous les incompetents du ministère de la voirie, qui ont fait leur apprentissage en gaspillant l'argent des municipalités.

PROTESTATION contre la nomination du saltimbanque Médéric.

PROTESTATION contre ceux qui méprisent l'électorat, et qui le mènent à coups de botte.

PROTESTATION contre les faux rouges qui se sont emparés du pouvoir sous de faux prétextes, et qui règnent par la terreur.

PROTESTATION contre les frais — de dépenses de voyages exorbitants des ministres et de leurs créatures.

PROTESTATION contre le gouvernement "bootlegger".

PROTESTATION contre ceux qui ont fait de la province de Québec, un entrepôt de boissons pour les contrebandiers.

PROTESTATION contre la farce de l'enquête dans l'affaire Mousseau, en attendant le rapport de l'autre.

PROTESTATION contre le gouvernement supposé libéral qui, après avoir promis de l'abolir, maintient la loi permettant aux propriétaires de mettre leurs locataires pauvres dans le chemin et à trois jours d'avis.

PROTESTATION contre les aristocrates qui ont la manie de la grosse construction qui négligent l'école primaire et qui paient aux instituteurs les routes de famine.

PROTESTATION contre le régime qui fait trembler les masses sous la menace et qui ouvre les prisons à ceux qui ne pensent pas comme lui.

PROTESTATION contre ceux qui abolissent les écoles du jour en entretenant des scandales quotidiens dans les commissions scolaires.

PROTESTATION contre ceux qui ont contribué à diminuer la population agricole de la province de Québec.

PROTESTATION contre ceux qui encouragent les faux colons et protègent les prête-noms.

PROTESTATION contre ceux qui dans Labelle ont fait voter les femmes et ont distribué le whisky, les promesses de bouts de chemins et de tavernes.

PROTESTATION contre le gouvernement Taschereau, qui, effrayé de son impopularité dans Labelle, a été trop lâche et trop peureux pour faire des élections partielles dans Saint-Hyacinthe, Rouville et Napierville.

PROTESTATION contre l'assistant-procureur-général, qui retire \$40,000 de sir H. Ross, tout en étant payé par la province, pour surveiller les intérêts de la justice.

PROTESTATION contre ceux qui n'ont rien fait pour les sans-travail, et qui ont renié leur engagement vis-à-vis le gouvernement fédéral.

PROTESTATION contre les 90 cochons de M. Caron, qui ont coûté 40,000 à la province.

PROTESTATION contre la Machine agricole de M. Taschereau, (Montmagny).

PROTESTATION contre les 39 somptueuses chambres de M. Turgeon, dans l'édifice du Parlement.

PROTESTATION contre Lucien-Alexandre Taschereau, le plus néfaste gaffeur des temps modernes.

PROTESTATION contre les gens à ciment et à tramway, comme M. Ferron.

PROTESTATION non seulement contre ceux qui ont augmenté les taxes de dix millions de dollars par année mais contre ceux qui ont gaspillé le montant produit par ces taxes.

PROTESTATION contre ceux qui se vantent de leur surplus et qui ont augmenté la dette publique de vingt-cinq millions de dollars.

PROTESTATION contre ceux qui ont fait inscrire Joseph-Léonide Perron et son fils, Jacques Ferron, sur les listes électorales de Campbell Ouest, du comté de Labelle, alors qu'ils demeurent à 271 Avenue des Pins, Montréal.

PROTESTATION contre le scandale Parrot.

PROTESTATION contre le scandale de la Banque Nationale.

PROTESTATION contre le scandale Mousseau, Bérard et Bergevin.

PROTESTATION contre ceux qui nomment un ministre de la voirie qui est conseiller législatif sans être responsable au peuple.

PROTESTATION contre les contrats d'impressions accordés sans soumissions aux journaux.

PROTESTATION contre les \$126,000 payés au "Soleil" et les \$17,000 payés à la "Tribune", de Sherbrooke, sans parler des autres carottes.

PROTESTATION contre l'augmentation de l'intérêt chargé aux cultivateurs pour leurs routes.

PROTESTATION contre la honteuse trahison des principes libéraux de M. Taschereau, consommée en 1922.

PROTESTATION contre l'exploitation des lettres du clergé et des autorités religieuses, au sujet des subsides aux collèges classiques, et contre le silence gardé par le gouvernement sur les lettres d'éreuses, sur la loi de l'assistance publique.

PROTESTATION énergique contre le mépris du gouvernement pour le peuple en faisant des élections en plein février.

PROTESTATION contre la motion Hamel pour soulever des préjugés de races, pour des fins politiques, et appuyée par ceux qui depuis 20 ans, ont renié les aspirations de leur province, comme, par exemple, M. Taschereau, dans son télégramme au premier ministre Norris, du Manitoba.

PROTESTATION contre le parti libéral de Québec, qui, depuis 20 ans, a caché sa propre administration sous le couvert de la politique fédérale.

PROTESTATION enfin contre ceux qui ont affiché la province de l'hon. M. Taschereau, ce grand nerveux. Protestons contre le régime des juges-accusateurs-bourreaux qui tentent de détruire la liberté du citoyen. Canadiens-français, libéraux ou conservateurs, nos mains doivent se resserrer et comprenons toute l'étendue de cet attentat néfaste, monstrueux et arbitraire. Il y a dans l'autocratie de M. Taschereau une grande menace pour les masses et un immense danger pour l'avenir. Le châtiment que nous devons infliger à ce bureau de nos libertés ne peut être proportionné à la grandeur du mal qu'il a fait aux citoyens, aux municipalités et à toute la province, qui gémit sous sa botte de Kronprinz.

C'EST LA DELIVRANCE QU'IL NOUS FAUT

Unissons-nous pour reconquérir la liberté.

VIVE LE VRAI LIBERALISME!

Roger Maillet.

BILLET DU SAMEDI

UN HOMME QUI A DES IDEES

La PATRIE est en mal de tirage. Aux cents et quelques dollars qu'elle distribue toutes les semaines à ceux qui ont l'intelligence de choisir une médaille portant son numéro, elle va y ajouter une biographie de Sir Lomer Gouin.

Depuis plusieurs jours, la figure de "pirate normand" du Ministre de la Justice orne un coin de la PATRIE et le biographe n'attend qu'un signal du journal pour commencer le boufrage de la copie. L'idée est venue directement du cerveau de M. Louis-Joseph Tarte. C'est la seconde fois depuis deux mois que M. Tarte a des idées à lui et il convient que les lecteurs du MATIN le sachent, car entre nous, ce n'est pas la PRESSE qui le dira à ses lecteurs.

On se rappelle que c'est M. Louis-Joseph Tarte lui-même et lui exclusivement, qui au lendemain de la configuration de Terrebonne lançait cet appel historique: "Il faut aider les sinistrés".

On dira peut-être que, comme idée ce n'était pas extraordinaire. Question d'opinion, mais après tout il fallait y penser, tel pour l'ouï de Colomb. M. Tarte y avait pensé avant la PRESSE et je n'exagère pas en disant que le cri de Joe Tarte aura mérité du dictionnaire Larousse tout aussi bien que celui de Cambronne et autres exclamations historiques.

Et je me permettrai à ce sujet d'attirer humblement l'attention de l'historien impartial de demain pour lui faire remarquer que c'est au moins une semaine plus tard que Sir Lomer plaigait oisivement M. Louis-Joseph Tarte quand, dans la PRESSE, il lançait à son tour le cri suivant: "Il faut aider ces braves gens".

Donc l'appel en faveur des sinistrés de Terrebonne fut la première idée exclusive du Directeur du Journal du Peuple et la seconde, celle de nous révéler les origines et l'enfance de Sir Lomer Gouin.

L'idée de M. Tarte est géniale autant que désintéressée.

Qui, en effet, parmi les lecteurs du Journal du Peuple a connu Sir Lomer au biblot, ou encore dir Lomer servant de messe, qui connaît les lieux "de la plus tendre enfance" du Ministre?

La biographie de Sir Lomer sera illustrée à profusion et chaque photographie portera à la suite de la légende ces mots: INSTANTANEU DU PHOTOGRAPHE DE LA PATRIE.

Un instantané nous le fera également voir gamin, une carotte à la main ou jouant au couteau avec ses petits camarades, etc., etc.

Son biographe ne manquera pas de dire que Lomer Gouin était destiné par la Providence à jouer un grand rôle puisqu'à l'instar de Médéric Martin il avait prêté lui-même ce qu'il serait et ce qu'il ferait un jour.

Les lecteurs de la PATRIE n'auront pas à attendre au dixième "instantané" du "serail" pour apprendre que quarante ans plus tard, Sir Lomer devait construire la prison de Bordeaux, doter les contribuables de Montréal d'un parc dans une ville voisine et devenir ministre de la Justice.

Tout cela, le jeune Lomer l'aura pressenti et à dix ans il nous l'aura prophétisé.

Puisque le New-York Times s'était engagé à donner à Lloyd George une somme de \$200,000 pour une série d'articles où M. Lloyd George n'aurait parlé que de Clémenceau comment ne pas supposer que Sir Lomer a dû offrir au Journal du Peuple au moins \$1 et autres considérations pour que le biographe ne parle que de lui.

Et c'est tout cela qu'il ne sera pas question de M. Parent pas plus que de M. Martin dans le panegyrique "anthème" du grand homme.

Il convient en somme de féliciter la PATRIE de ses initiatives qui ne nous rendent guère jaloux puisqu'elles ne peuvent que faire enragier davantage la PRESSE. La PATRIE, Journal du Peuple, marche à pas de géant et pour peu que son directeur prenne l'habitude d'avoir des idées à lui, le jour n'est pas loin où le JOURNAL DU PEUPLE supplantera la PRESSE et méritera le titre de JOURNAL DES FAMILLES.

Nous nous permettrons cependant d'exprimer ici une inquiétude.

Si M. Louis-Joseph Tarte continue à avoir des idées à lui, à quoi diable vont servir ses rédacteurs?

BAMBOCHE.

A tous ses lecteurs et abonnés, le Matin souhaite un joyeux Noël

AIMEZ-VOUS NOTRE JOURNAL?

Il n'y a pas trente-six moyens d'aider notre journal. Les deux seules manières pratiques de nous aider sont:

1o A prix égaux, d'encourager nos annonceurs;

2o De répandre et de faire lire le journal, d'exiger sa présence chez votre fournisseur de journaux et de réclamer l'affichage de son bulletin.

...Le Cahier de Polémarche.



LA PORTRAITOMANIE

Buvard.—Toi qui es bien avec les journalistes, veux-tu me rendre le service de faire paraître mon portrait dans un quotidien?

Péruchet.—Ton portrait?... Mais qu'as-tu fait d'extraordinaire pour qu'on imprime ta biographie à cent mille exemplaires?

LES SPLENDEURS DU REGIME!

LA COLONISATION

ONTARIO (1)

Dans l'Ontario, les terres publiques à la disposition des colons se trouvent principalement dans les districts de Muskoka, Parry Sound, Nipissing, Sudbury, Algoma, Temiskaming, Thunder Bay, Kenora et Rainy River, ainsi que dans les comtés de Haliburton, Peterborough, Hastings, Frontenac, Lennox, Addington et Renfrew. Dans l'Ontario septentrional, comprenant le territoire situé au nord et à l'est de la rivière Ottawa et de la rivière des Français, les cantons offerts aux colons sont subdivisés en lots de 230 acres ou en sections de 640 acres et un demi-lot ou quart de section, de 160 acres, est attribué à chaque colon, au prix de 50 cents par acre, payable un quart comptant et le surplus en trois versements annuels, avec intérêt à six pour cent. Tout homme, chef de famille ou célibataire âgé de plus de 18 ans, et toute femme, veuve ou séparée, ayant charge d'enfants, ont droit à cette attribution; ils sont tenus d'occuper la terre dans les six mois qui suivent son achat, d'y bâtir une maison, de défricher et cultiver au moins dix pour cent du sol, enfin d'y résider trois ans. Une autre disposition, dite du "mandataire" permet à une personne d'acheter un lot de 160 acres et de le faire occuper par un suppléant, mais les obligations à remplir pour obtenir la délivrance d'un titre définitif sont, dans ce cas, double de celles exigées des acheteurs ordinaires. Des concessions gratuites d'homesteads sont accordées dans l'étendue des districts d'Algoma, Nipissing, Thunder Bay, Sudbury, Rainy River et Kenora, puis entre la rivière Ottawa et la Baie Georgienne, dans des portions des comtés de Renfrew, Frontenac, Addington, Hastings, Peterborough et Haliburton, et les districts de Muskoka et Parry Sound. Partout où les terres sont subdivisées en sections de 320 acres, des concessions de 160 acres sont accordées, à titre purement gratuit, à tout chef de famille, ou tout célibataire ayant au moins 18 ans. Dans les territoires de Huron et d'Ottawa, un célibataire peut ajouter à son lot des terres non arables ne dépassant pas 200 acres, tandis que les chefs de famille peuvent obtenir gratuitement 200 acres de terre et en acheter 100 autres acres au prix de 50 cents l'acre. Ces concessions gratuites sont accordées aux conditions suivantes: (a) quinze acres, au moins, doivent être défrichés et mis en culture, dont deux acres au moins cultivés annuellement pendant trois ans; (b) il doit être construit une maison habitable ayant au moins 16 pieds par 20 pieds; (c) le colon doit avoir résidé effectivement et d'une manière ininterrompue sur sa terre et l'avoir cultivée, durant les trois années suivant sa concession à titre précaire et ensuite jusqu'à l'émission de son titre définitif. La concession confère au colon un droit de propriété sur les mines et minéraux, sur le bois autre que le pin, et parfois le pin lui-même, poussant sur sa terre ou ses rizières dans ses limites. Les militaires ayant appartenu à l'armée canadienne de l'outre-mer ont, ipso facto, droit à 160 acres de terre, à leur choix, dans l'un quelconque des cantons offerts à la colonisation; ils sont toutefois assujettis à l'accomplissement des conditions ordinaires imposées aux colons.

On peut se procurer des pâturages propres à l'élevage ou "ranches" à des conditions modérées dans les régions boisées ou incultes, la vallée de la rivière Trent, entre la rivière Ottawa et la Baie Georgienne, se prêtant particulièrement à l'élevage du bétail et des moutons. Le maximum du loyer annuel est de 5 cents par acre; les baux sont consentis pour vingt et un ans et sont renouvelables pour une même période, mais ils obligent le preneur à faire paquer les terres louées en y maintenant un troupeau aussi nombreux que l'étendue et la richesse des pâturages le permettent.

L'Ontario possède 230,000,000 d'acres de terre, dont 14,500,000 seulement sont sous culture; plus de 20,000,000 d'acres d'excellent sol arable attendent la charrue. Ontario a trois fois et demie la superficie des îles Britanniques et une fois et demie celle du Texas. De l'est à l'ouest, d'intervalle et du nord au sud, l'on mesure 1,075 milles. La construction récente de voies ferrées et de routes de colonisation ont rendu accessibles d'immenses étendues de terres arables et de forêts vierges dans l'Ontario septentrional.

Dans les régions du nord et du nord-ouest de l'Ontario, des prêts sont consentis aux colons. Le maximum de ces prêts est de \$500. L'intérêt est à six p.c. par an, les conditions et le terme de remboursement sont fixés par le Commissaire des Prêts. Le gouvernement de l'Ontario comédie avec une extrême bienveillance, toutes les propositions d'emprunt émanant de colons de bonne foi, désireux de réussir et invite ceux-ci à s'adresser, dans ce but, soit aux différents Agents des Terres, soit directement au Commissaire des Prêts aux Colons, Edifices du Parlement, à Toronto.

Le gouvernement met à la disposition des citoyens des sites ou emplacements de cottages d'été, à des prix et conditions avantageux, sous forme de bail dans les parcs publics, y compris le Parc Provincial d'Algonquin, et sous forme de vente dans certaines autres localités. Les îles de la Baie Georgienne et du canal du nord, et dans d'autres eaux (à l'exclusion des parcs et réserves) sans obligation aucune. Des terrains englobés dans la réserve forestière de Timagami sont loués pour plusieurs années, à bas prix.

(1) Annuaire du Canada 1920, (références à pages Nos 634 et 635).

A QUEBEC

ON DIT...

Québec, 22. — On dit que Santa Claus est fâché, fâché contre le premier ministre Taschereau, et qu'il lui a fait savoir l'inutilité d'accrocher ses chaussures dans la cheminée, dimanche prochain, s'il persiste dans sa politique czarienne.

On dit que c'est la victime (Roberts) qui engraisse, et que c'est le bourreau (Taschereau) qui maigrit.

On dit que P'tit Jean L'Évêque Lanctôt, assistant-procureur général, rit jaune depuis que Laverge lui tire les oreilles devant la Commission Royale.

On dit que Taschereau lâcherait tout de suite la barque ministérielle qu'il n'a jamais su diriger, mais qu'il a encore quelques douzaines de parents à placer.

On dit qu'Édouard le Petit (Hamel, député par Portneuf) ne paye que deux sous sur les tramways, tout comme les enfants d'écoles.

On dit que le président Francoeur a économisé une couple de milliers de dollars sur les vins que les députés n'ont pas bu dans ses salons.

On dit que not' secrétaire provincial s'est assuré d'un local et d'un auditoire pour la 99ème répétition de sa conférence. Il parlera devant Son Eminence Rousse qui, en outre de donner des leçons de diction au ministre, remplit les fonctions de secrétaire, tout ce qu'il y a de plus privé.

On dit que Thériault, député de L'Islet, ne fera pas de discours sur la colonisation au cours de la présente session.

On dit qu' aussitôt après la prorogation, les ministres iront se coucher et remettront la direction des affaires publiques entre les mains des sous-ministres Simard, Richard, Métayer, Grenier, et Lanctôt, et Benoit, secrétaire de M. Taschereau.

On dit que Maître Taschereau, assisté dans la circonstance par tous ses collègues, ont fait savoir discrètement à M. Sauvé qu'il serait mis à pied—le salaire du chef de l'opposition est de \$4,000 — s'il poursuivait trop loin la pêche aux scandales politiques.

On dit qu'il est rare le courriériste parlementaire qui ne soit, directement ou indirectement, qui ne passe sous les Fourches Caudines du premier ministre.

On dit que le clan Taschereau voit d'un mauvais oeil l'expansion du "Matin" jusque dans les coins les plus reculés des faubourgs du vieux Québec.

On dit: Joyeux Noël au "Matin" et à tous ses amis.
DIDON.



Bagues comme Cadeaux

Le véritable cadeau de Noël

Si c'est une bague d'engagement ou un jonc de mariage que vous voulez, la fête de Noël est l'occasion par excellence.

C'est aussi un fait reconnu qu'un bon bijou est le cadeau le plus désirable.

Ces magnifiques bagues en platine, or blanc et or ordinaire, sont des petits chefs-d'oeuvre artistiques.

Choisissez la pierre de votre choix—faites-la monter à votre goût—et vous aurez un bijou qui pour vous aura toujours sa valeur.

Alfred EAVES, Reg.

W. E. HAYES, Successeur.
23, RUE NOTRE-DAME OUEST, MONTREAL.

Forte position liquide de la Banque Royale

Le rapport de la Banque Royale pour l'année fiscale écoulée le 30 novembre, démontre encore une fois sur quelles bases solides repose cet établissement.

Ledit rapport reflète en même temps la condition générale des affaires par tout le pays et il en résulte qu'après la période de réajustement que nous venons de traverser, le commerce et l'industrie sont évidemment en gradation ascendante.

L'un des faits les plus importants à signaler, c'est que les dépôts à l'épargne se sont maintenus bien que nous ayons eu à faire face à une moindre activité dans le domaine industriel. Le montant substantiel de ces dépôts indique qu'une forte proportion des épargnants ont même ajouté à leurs dépôts. C'est un signe très encourageant, surtout si l'on considère que les petits épargnants en grand nombre ont largement investi leurs fonds, pendant les dernières années, dans l'achat de bons de la Victoire. Le total des dépôts s'élève à \$372,003,961, dont \$277,885,882 portent intérêt.

La Banque Royale a su maintenir sa forte position en argent liquide, le montant qu'elle a en mains

s'élevant à 28.20 p.c. des dépôts. Sur un actif total de \$479,362,366, l'actif liquide est de \$216,048,331.



Pour faire du pain, des pâtisseries, des gâteaux délicieux Qui plairont aux estomacs les plus capricieux, Rien n'égale LA FARINE REGAL

Sacs de 7 lbs, 14 lbs, 24 lbs, 49 lbs et 98 lbs.

FARINE REGAL
ST. LAWRENCE FLOUR MILLS CO. LTD. MONTREAL

ÉPARGNEZ AVANT DE DÉPENSER

Que votre livret de banque soit votre première occupation.

Votre prévoyance vous sera plus que profitable dans les années à venir. Un département d'épargne dans toutes les succursales de

LA BANQUE ROYALE DU CANADA

PLUS DE \$440,000,000 EN DEPOTS

Vous obtiendrez toujours la meilleure qualité, le service le plus efficace et des prix beaucoup plus bas que les prix courants du marché, en faisant vos achats chez

Dupuis Frères
LIMITÉE

LE MAGASIN DU PEUPLE

447-449, STE-CATHERINE EST, MONTREAL

Par nomination spéciale pour Sa Majesté le Roi

La Ogilvie Flour Mills Company Limited
Montreal Fort William
Winnipeg Medicine Hat

Capacité du moulin: 21,760 barils par jour

Les plus Grandes Meuneries de l'Empire Britannique.

LES BELLES FOURRURES

Nos nouvelles séries contiennent les modèles les plus récents et les plus distingués, depuis la gracieuse petite cravate en taupe jusqu'au luxueux tour de cou en renard ou en vison.

EMMAGASINAGE DES FOURRURES

La maison se charge de l'entretien et de la conservation des fourrures qui lui sont confiées par sa clientèle.

CHAS. DESJARDINS & CIE. Limitée
130, RUE SAINT-DENIS

ce qui fait 49.37 p.c. de ses redevances envers le public. La-dessus, elle détient, soit en argent sonnante ou en billets du Dominion, \$63,935,920.

Le compte des Profits et Pertes démontre que les profits aussi se sont maintenus, étant de \$3,958,409, soit 19.00 p.c. du capital, somme qui ajoutée à la balance de l'an dernier fait un total pouvant être distribué de \$4,863,514. Sur cela, \$2,856,000 ont été donnés en dividendes ou en boni. Après diverses autres appropriations, il reste au compte de Profits et Pertes \$1,007,514 de surplus.

Un tel rapport, couvrant une période de dépression, est la plus belle démonstration qui pouvait être apportée de la stabilité de nos banques et de la reprise des affaires.

CANADIAN PUBLISHING CO.
369 rue Université, Montréal
Tél. Uptown 3068

"Canadian Sport Review"

Tout ce qu'il y a de propre en fait de sport.

Donne toutes les semaines de gros prix en argent.

Lisez le journal pour plus amples détails.

CANADIAN PUBLISHING CO.
369 rue Université, Montréal
Tél. Uptown 3068

AVOCATS

J. A. BEAULIEU, C. R.,
AVOCAT
Chambre 5 Tél. Main 1334
25, rue St-Jacques. MONTREAL

Téléphone Main 6507.

G. Emile Dépocas, c. r.
AVOCAT
16, Rue St-Jacques, Chambre 2.
MONTREAL.

Gonzalve Desaulniers
Avocat
92 (est) rue Notre-Dame
Tél: Main 2656

FELIX DESROCHERS
AVOCAT
20, Rue ST-JACQUES, Ch. 39
Tél. Main 7019
Rés.: 869, Rue ST-HUBERT
Tél. Est 622

TEL. M. 3826
TANCREDE FORTIN, C.R.
AVOCAT
Main 1818 97 S.-Jacques

Salluste Lavery, B.C.L.
2041, Hutchison. Tél. Rock 3178
Bureau du soir:
238, Boulevard Monk
Maurice Demers, L.L.L.
1150, St-Hubert. Tél. St-Ls 679
Bureau du soir:
296, Papineau. Tél. Est 1675-W

LAVERY & DEMERS
Avocats et procureurs
Droit commercial, civil et criminel
19, rue St-Jacques, Montréal.
Main 4472
Suc. à Ste-Agathe-des-Monts
et à Longueuil, Qué.

Hon. Rodolphe MONTY, C.P., C.R.
Alfred Duranleau, C.R.
H. S. Ross, C.R.
Eugène R. Angers.
J. C. Martineau.

MONTY, DURANLEAU,
ROSS & ANGERS
AVOCATS
SUITE: 90 ST-JACQUES
TELEPHONE MAIN 140

Tél. Main 3044. Chambre 11
AQUILA JASMIN
AVOCAT
15, ST-JACQUES, MONTREAL
Bureau du soir:
419, ST-JOSEPH, LACHINE
Tél. 292-W.

ROLAND MAILLET
Edifice LA SAUVEGARDE
Main 2656

Tél. Main 6597. Rés. Calumet 228-J
N. J. MARION, L.L.B.:
Avocat et Procureur
Cours: Suprême, Echiquier, Crimi-
nelle et Agent de Départements.
Chambres, 612-613
71a RUE ST-JACQUES
Bureau du Soir:
678 Boul. Gouin Est,
SAULT-AU-RECOLLET.

ZENON MORIN
AVOCAT, L. L. L.
180 ST-JACQUES. Chambre 107
Tél. Main 2338. Montréal.

PHANEUF & POIRIER
AVOCATS
97 RUE ST-JACQUES
Tél. Main 566. MONTREAL.

Tél. Main 1183 Rés. Melrose 224
Théodule Rhéanne, c.r. M.P.
AVOCAT ET PROCUREUR
Chambre 63, Edifice La Sauvegarde
92 rue Notre-Dame Est

Résidence: Tél. Laalle 3787-W.
GEO. ROBERT, L.L.B.
AVOCAT
Bureau du soir et résidence
4324 rue Notre-Dame Est
(Coin Desormeuux) Trestreuilville
Bureau du jour:
71a, rue St-Jacques, Tél. M. 2402
Chambres 412 à 414. Montréal

CLIFFORD B. REILLY, C. R.
HENRI HAINS
REILLY & HAINS
AVOCATS
35 ST-JACQUES, MONTREAL
Tél. Main 7960

PAUL SURVEYER
AVOCAT ET PROCUREUR
180 Rue St-Jacques
Tél. Main 2338

NOTAIRES
L. J. BOILEAU
NOTAIRE
26, Rue ST-JACQUES
Tél. Main 2531

RENE CHOPIN
NOTAIRE
80 Rue S.-Gabriel

JOSEPH L. GIROUARD
NOTAIRE
35 RUE ST-JACQUES
Tél. Main 5030

La véritable pâtisserie française. La véritable cuisine parisienne de chez
KERHULU & ODLIAU
— LIMITEE —
172-184, RUE ST-DENIS
EST 2140
Sont uniques à Montréal.

DOCTEURS
Téléphone Est 7580.

Dr. J. M. E. Prévost
Spécialiste.
Des Hôpitaux de Paris, Londres,
New-York.

CLINIQUE PRIVEE pour le traitement des maladies des voies Génito-Urinaires: reins, vessie, maladies vénériennes, syphilis et peau.
HEURES DE BUREAU:
10 heures A. M. à 8 heures P. M.
460 RUE ST-DENIS,
Coin Sherbrooke, Montréal.
Tél. Est 6958

Dr. Albéric Marin
Des Hôpitaux Militaires Vénériens,
France, Anstleterre.
Traitement des maladies de la peau, voies urinaires, syphilis, Con-
sultations: 2 à 5, 7 à 9.
295 RUE SAINT-DENIS.

DR RENE LAVALLEE
CHIRURGIEN-DENTISTE
Chambre 112, Bâtisse de la
Banque d'Épargne
502 RUE ST-CATHERINE EST
(Coin St-Timothée)
Tél. Est 3226. Montréal

Tél. Est 277
MAGASIN DE L'EST
294 ST-CATHERINE EST
Bâtisse Dandurand
MONTREAL

The Dominion Floral Co
BOUQUETS DE MARIAGE
Fleurs fraîches pour toutes occasions
Dessins et décorations artistiques de fleurs

Tél. Est 827 A. Demers, gérant
The Varsity Clothes Shops
HABITS TOUT FAITS POUR HOMMES ET GARÇONS
Habits Faits sur Commande une Spécialité
358 STE-CATHERINE E. MONTREAL

OPTOMETRIE
Tél. St-Louis 1088
Heures de bureau: 10 à 12 a. m.
2 à 6 p. m.

L. C. DUBUC, O. D.:
Spécialiste en examen de la vue
1060 ST-DENIS. MONTREAL

Examen de la vue Tél. E. 989
Lunettes et Lorgnons
ALPH. L. PHANEUF
Opticien - Optométriste
385, RUE SAINT-DENIS
Près de la rue Ontario
MONTREAL

Tél. Main 2287 Rés. Rockland 349
J. E. C. DAoust
ARCHITECTE
Diplôme de l'A. A. F. Q.
successeur de
GAUTHIER & DAoust
160, RUE SAINT-JACQUES
MONTREAL

MADAME H. JEROME
ST-DENIS FLEURISTE
Plantes de toutes sortes
Fleurs naturelles et cirées
686 ST-DENIS

Les produits les plus fins d'alimentation française sont toujours en vente chez
KERHULU & ODLIAU
— LIMITEE —
172-184, RUE ST-DENIS
EST 2140

THEATRE
Nous vous invitons au théâtre
"ELECTRA"
Le cinéma chic de l'Est
Rue Ste-Catherine, près Amherst

Le MATIN est publié par Roger Maillet, à Montréal, rue Saint-Denis, 162, app. 2. Il est imprimé par la Compagnie de Publication "LE MATIN, limitée", 71a rue St-Jacques.

Maison Ste-Domitille

Recevoir un de ces petits, c'est me recevoir moi-même. —(N.-S.)

Cette parole du divin Maître a, de tout temps, fait surgir des asiles pour l'enfance pauvre et délaissée. C'est elle aussi, qui, en 1847, trois ans seulement après la fondation du Monastère du Bon-Pasteur à Montréal, faisait ajouter aux autres Oeuvres celle de la Préservation, afin d'y recevoir de petites orphelines ou enfants exposés à se perdre.

D'étape en étape, malgré les difficultés et les croix, cette oeuvre a grandi, est devenue "Ecole Industrielle" et occupe aujourd'hui un vaste Couvent ou "Maison Sainte-Domitille" qui abrite actuellement 570 enfants de 6 à 14 ans.

En retour, des prières quotidiennes sont offertes pour les Bienfaiteurs du Monastère par les Religieuses, sœurs Madeines et Préservées, petits agneaux de la grande Bergerie du Divin Pasteur!

Le rapport de la Banque Royale pour l'année fiscale écoulée le 30 novembre, démontre encore une fois sur quelles bases solides repose cet établissement. Ledit rapport reflète en même temps la condition générale des affaires par tout le pays et il en résulte qu'après la période de réajustement que nous venons de traverser, le commerce et l'industrie sont évidemment en gradation ascendante. L'un des faits les plus importants à signaler, c'est que les dépôts à l'épargne se sont maintenus bien que nous ayons eu à faire face à une moindre activité dans le domaine industriel. Le montant substantiel de ces dépôts indique qu'une forte proportion des épargnants ont même ajouté à leurs dépôts. C'est un signe très encourageant, surtout si l'on considère que les petits épargnants en grand nombre ont largement investi leurs fonds, pendant les dernières années, dans l'achat de bons de la Victoire. Le total des dépôts s'élève à \$372,003,961, dont \$277,885,882 portent intérêt. La Banque Royale a su maintenir sa forte position en argent liquide, le montant qu'elle a en mains

"Le Breuvage National"

BIERES ET PORTERS

CHAMPLAIN

Quand vous sentez l'humeur aigre, Prenez un verre de CHAMPLAIN. C'est bien meilleur que du vinaigre Et ça vous désaltère un brin.

En vente dans les bonnes Epicerias.

Un conte de Noel

Le 24 décembre 186... un des splendides navires de la Compagnie Française chauffait à New-York en partance pour la France.

Une foule immense encombrait le dock, immense hangar aux planches mal jointes à travers lesquelles le vent faisait rage. En plus des passagers ordinaires, de leurs parents et amis, les admirateurs de la Ristori étaient venus faire un bout de conduite à la grande tragédienne qui rentrait en Europe.

La Ristori terminait une tournée triomphale dans les Etats-Unis d'Amérique et partout elle avait été l'objet d'ovations enthousiastes.

Un yacht sur lequel se trouvait un orchestre était prêt à l'escorte jusqu'à Sandy-Hook; de formidables hurrahs se croisaient d'un bord à l'autre et le champagne coulait à flots.

Au milieu de cette gaieté bruyante, un pauvre diable faisait contraste par son aspect souffreteux. Il avait la misère. Ses souliers troués, son pantalon trop court et son veston d'été jurait avec les pelisses des jeunes Yankees.

Depuis la veille une bourrasque de neige s'était abattue sur New-York; le thermomètre était descendu à vingt-cinq degrés au-dessous de zéro, et chacun se défendait de son mieux contre le froid.

Etait-ce un curieux ou un malheureux qu'on rapatriait? Son histoire était simple et navrante: comme tant d'autres, Simon était venu en Amérique chercher fortune, comme tant d'autres, il s'était brisé contre l'adversité, et après avoir cherché en vain du travail, Simon mourait de misère!

Glacé par le froid comme il était meurtri par le malheur, il errait depuis plusieurs jours sans asile. Il n'avait pas mangé depuis la veille et il venait sur ce dock saluer une dernière fois les heureux qui allaient revoir leur patrie.

On s'en inquiétait, du reste, fort peu; à l'écart, accoudé sur un parapet, il attendait!

A onze heures, le navire se prépara à déraper. un coup de canon amena le pavillon qui salua trois fois.

Lorsque Simon vit ce pavillon aux trois couleurs hissé au mât d'arrière, il sentit un frisson qui parcourut tout son corps; il se découvrit et murmura un adieu à cette France qu'il n'espérait plus revoir.

Un dernier coup de canon et le bâtiment leva l'ancre, vira sur lui-même et s'éloigna lentement.

—Adieu, adieu, sanglotait-il, et tant qu'il put, il le suivit du regard.

Simon reprit alors le chemin de la ville, il recommença la course des jours précédents; il frappa à bien des portes, mais aucune ne s'ouvrit.

Il se rappela l'adresse d'un compatriote qui demeurait à une des extrémités de New-York; il s'y rendit.

Il trouva la maison fermée; l'ami était à la Nouvelle-Orléans!

La faim le faisait terriblement souffrir; il alluma une pipe pour tromper les exigences de son estomac.

La nuit était venue, les rues devenaient désertes, un vent âpre et glacial cinglait les visages des rares passants déjà aveuglés par de gros flocons de neige.

La faiblesse de Simon augmentait de plus en plus; il courut à une station de police où il espérait un morceau de pain, tout au moins un abri contre la tempête.

Cette dernière ressource lui échappait encore, le droit de coucher dans un sous-sol, sur une litière de paille humide pleine de vermine, lui était refusé parce que la station était déjà comble!

La misère ne chôma pas à New-York! On l'engagea à se rendre à la station voisine, à une lieue de là; Simon n'eut pas le courage de tenter cette dernière chance. Vers les dix heures, il eut une lueur d'espoir; il rencontra un compatriote qu'il savait à son aise. Il fit une tentative auprès de lui, mais il fut cruellement repoussé.

—Je n'aime pas les mendiants, répondit celui-ci à sa demande.

—Laissez-moi coucher dans le couloir de votre maison, sur votre paillason, mais par charité, ne me laissez pas à la porte par un temps pareil, implora-t-il.

—Il ne maquerait plus que d'introduire des vagabonds dans ma maison pour être dévalisé, lui répondit cet honnête homme en s'éloignant.

Simon était las de marcher; il était à bout de forces et de courage. Il se trouvait alors en face du bag de Brooklyn, remplacé aujourd'hui par un pont gigantesque qui relie les deux rives.

Aux environs, il y avait une halle où l'on vendait, dans le jour, des huîtres et du café au lait. Exténué, transi de froid, la figure et les mains glacées, Simon glissa et resta étendu par terre.

Mourir là où un peu plus loin, peu lui importait; n'espérant plus rien!

—Mon Dieu, mon Dieu! pria-t-il, ne m'abandonne pas et abrège mes souffrances.

Il était là inerte, couché dans la neige comme dans son lit, la tête entre ses bras, presque sans connaissance, lorsque minuit sonna à une église voisine.

Au tintement monotone et régulier de l'horloge succéda soudain un grand bruit et une immense clarté remplaça l'obscurité.

On célébrait aux alentours la naissance du Christ! La boutique contre laquelle Simon s'était affaissé venait de s'illuminer comme par enchantement; de joyeux éclats de rire en sortaient et le bruit des verres qu'on choquait était couvert par les hurrahs.

Il était venu tomber sur le seuil d'un restaurant qui débattait ordinairement toute la nuit du café au lait et des gâteaux aux ouvriers du port; ce soir-là, la coutume américaine exigeait que le débiteur offrît le souper du Réveillon à ses clients.

Simon grelottait de fièvre; à ce bruit et à cette lumière, il se crut le jouet du délire; il chercha à se rendre compte de l'endroit où il était. Peu à peu ses idées lui revinrent, et il se rappela que c'était la *Christmas!*

Les souvenirs se heurtèrent alors dans son cerveau; il revit la maison paternelle où sa jeunesse tranquille et choyée s'était écoulée, il se rappela les douces surprises de la Noël si attendue et si redoutée de l'enfance quand ses petits camarades, les fils du voisin, l'appelaient chez eux pour prendre sa part de cadeaux, parce que dans sa famille il n'y avait pas d'arbre de Noël. Il se rappela en souriant son premier jouet qu'il avait trouvé suspendu au sapin traditionnel; c'était un superbe sabre damasquiné avec un fourreau jaune!

Puis la douce figure de sa mère lui apparut comme un encouragement et il se mit à pleurer sur sa misère présente. L'espérance renaît si vite dans le cœur de l'homme que le plus faible rayon suffit à ranimer; ne pouvait-il espérer un secours, cette maison si brillante ne pouvait-elle être hospitalière. Un peu de courage encore; la peut-être, était le salut!

Simon, avec une peine infinie, se traîna jusqu'à la porte qu'il atteignit au prix d'efforts inouïs; il se mit à frapper. On ne parut pas l'entendre, il frappa plus fort.

Au bout de quelques minutes, une voix lui cria de l'intérieur: —Qui est là?

Il ne put répondre, la voix lui manquait, mais il employa le peu de forces qui lui restait à frapper encore.

Étonné de ce bruit persistant, le maître de la maison ouvrit enfin et resta stupéfait devant cet homme blanc de givre qui le regardait d'un oeil suppliant.

—Au large, vagabond! fit-il. Simon articula un *par pitié* si éloquent et si touchant que l'autre en fut ému; il le laissa entrer dans la boutique et l'y aida même!

—Attendez-moi là, je vais revenir. —Qui est-ce, s'écrièrent ses invités? —Sans doute, dit l'un d'eux, ce farceur de Joe qui revient de chez sa belle.

—Non c'est un pauvre diable de *Frenchman* qui paraît plus mort que viv, répondit l'hôte; que faut-il en faire, il ne serait pas chrétien de le laisser à la porte par ce chien de temps!

—Fais-le entrer, Jim; il nous amusera ce *goddam de Frenchman*, le nous chamera la *Marseillaise* et nous dansera le *cancan*.

—Chanter! murmura Simon qui venait de pénétrer dans l'arrière boutique où il vit assis autour d'un poêle une dizaine de convives, tous ouvriers du port. Je ne puis chanter, j'ai froid, j'ai faim! par grâce une chaise, je me trouve mal.

A la vue de cet homme évanoui, tous se levèrent comme mus par une étincelle électrique et cherchèrent à lui porter

secours; à défaut de sels anglais, ils l'aspergèrent de vinaigre, et au bout de quelques minutes, ils le virent rouvrir les yeux.

—Pauvre garçon, firent-ils, c'est vrai qu'il a l'air bien malheureux. Allons, Jim, donne-lui d'abord un grog bien chaud pour le réchauffer. Approchez-vous du poêle.

—Je vous remercie, mes bons amis, fit Simon ému des soins dont il était l'objet.

—Otez vos souliers, si on peut appeler cela des chaussures, bon Dieu, je vais vous prêter mes bottes, dit un gros gailard, elles vous seront un peu larges, mais chaudes comme un four, je vous les garantis.

On le déshabilla ou plutôt on lui arracha les loques glacées qu'il avait sur lui; chacun prêta quelque chose et Jim lui fit chercher du linge blanc.

Quand le pauvre Simon se sentit dans des vêtements secs, il eut une sensation de bien-être ineffable; tous ces braves gens suivaient sur sa figure sa résurrection, c'était pour lui comme une seconde naissance. Leurs physionomies sympathiques semblaient transfigurées par la bonne action qu'ils faisaient.

On lui servit un souper copieux qu'il dévora. —Goddam! dit un vieillard; vingt dollars ne me feraient pas autant de plaisir que d'avoir vu manger ce garçon; je vais porter un toast auquel vous répondrez tous, car vous êtes de braves coeurs.

—A celui que la Providence vient de secourir de la mort, en l'envoyant partager notre *Christmas!* qu'il soit le bienvenu dans la vie qu'il a failli quitter par la porte de la misère et de l'abandon!

Hurrah! trois fois hurrah! répétèrent-ils tous. Hurrah! trois fois hurrah! répéta-t-il Simon réconforté!

A mon tour à porter un toast, dit Simon réconforté! A vous tous qui m'êtes étrangers par le sang ou par la nationalité, et qui, en me secourant par humanité m'avez rendu l'existence, que Dieu vous donne longue vie et prospérité!

—Hurrah! trois fois hurrah! —C'est curieux, grommela un sceptique qui venait d'es-suyer furtivement une larme, comme ça rend meilleur de frôler le malheur!

On lui improvisa un lit derrière le poêle et Simon s'endormit tranquille et confiant dans l'avenir, au bruit des chansons.

—Nous n'avions pas mis notre sabot dans l'âtre, dit Jim, et pourtant *Christmas* nous a favorisés en nous accordant la vie d'un homme!

Le Dieu des Chrétiens venait de sauver la vie à un Juif. LOUIS BLOCH.

A Ceux Qui Désirent Faire de Belles Étrennes!

Les Fourrures Desjardins Offrent un Choix Incomparable



Depuis le gracieux petit tour de cou jusqu'aux magnifiques manteaux et capes, nous possédons le plus considérable assortiment de fourrures de l'Amérique du Nord.

Une fourrure n'est pas seulement un vêtement chaud et confortable pour les jours d'hiver. C'est aussi un ornement, une parure, quelque chose d'agréable et charmant qui ajoute à la toilette et en complète l'élégance.

Aucun autre cadeau ne saurait avoir cet avantage ni causer un si grand plaisir.

CHAS DESJARDINS & C^{IE} 130, Rue St-Denis

Cadeaux de Noel de Valeur

Tels que Poêles à Gaz ou Autres Utilités pour la maison qui sont d'aussi grande commodité qu'ils épargnent du travail, servent à toute la famille et sont appréciés.



Pourquoi ne pas donner à la mère cette année un nouveau poêle à gaz

REGENT Fait à Montréal

Ceci est le REGENT No 32E. Un très joli poêle à gaz, tout en étant mieux construit que la plupart des poêles à gaz.

Comptez avec la commande Balance mensuellement

Placent ce No 32E. dans votre cuisine et nous vous allouons \$10.00 pour votre vieux poêle.

D'autres styles et types pour convenir à tous les goûts et à toutes les bourses.

Voyez-les à aucun de nos magasins ouverts tous les soirs jusqu'au Nouvel An ou téléphonez pour notre représentant.

MONTREAL LIGHT, HEAT & POWER Edifice Power, 83 rue Craig Ouest, Main 4040.

480 Est, rue Ste-Catherine, Est 2935. 2575 Est, rue Ste-Catherine, près Lasalle, Lasalle 1850.

1657, Avenue Papineau, près Mont-Royal, St-Louis 9090. 855 rue Saint-Denis, près Duhamel, St-Louis 7378. 1945 Avenue du Parc, près Laurier, Rockland 7359. 5622 rue Sherbrooke Ouest, N.-D.-G. Melrose 100. 605, Angle Ste-Catherine et de la Montagne, Upt. 6000-6001.



UN JOLI CADEAU

UNE DE NOS PETITES BANQUES A DOMICILE.

La pratique de L'ECONOMIE fera grandir chez votre enfant cette force de volonté qui, dans l'effort, rend l'homme courageux comme le lion et, dans la résistance, inébranlable comme le rocher.

LA BANQUE D'EPARGNE

de la Cité et du District de Montréal.

Bureau Principal et siège Succursales à Montréal. A. P. LESPERANCE, Gérant Général.

En vente dans toutes les pharmacies et librairies

10 SOUS LE CAHIER DE 32 DIVISIONS PAPIER D'EGYPTE 10 SOUS LE CAHIER DE 32 DIVISIONS

Vente en Gros: ROUGIER FRERES, Montréal

Service Jour et Nuit. Limousines et Routières. COMPAGNIE CANADIENNE-FRANCAISE DE TAXI-AUTOS Appelez PLATEAU 920 Chars Bleus avec Taximètre GIROUARD TAXI SERVICE LIMITEE BUREAU ET GARAGE 314, RUE CLARK

Aux Nouveautés LA BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL Avis est par le présent donné qu'un dividende de deux dollars et cinquante cents par action, sur le capital appelé et versé de cette institution, a été déclaré et sera payable à son bureau principal, à Montréal, le 27 et après mardi le 2 janvier 1923 prochain, aux actionnaires enregistrés vendredi, le quinze décembre prochain, à trois heures p. m. Par ordre du Conseil d'Administration, A. P. LESPERANCE, Gérant-général. Montréal, le 27 nov. 1922.

KERHULU & ODLAU LIMITEE 172-184, RUE ST-DENIS Spécialités: Banquets, noces, dîners, réceptions, etc. EST 2140

AVIS DE DEMANDE DE DIVORCE Avis est par le présent, donné que Dame Marlan Eugénie MacCordick, de la Cité et du District de Montréal, dans la Province de Québec, s'adressera au Parlement du Canada, à sa prochaine session, pour obtenir un Bill de divorce de son mari Alexandre Howard MacCordick, de la Cité et du District de Montréal, dans la Province de Québec, Médecin, pour cause d'adultère et mauvais traitements. Daté à Montréal, Province de Québec, ce vingt-unième jour de Décembre 1922. G. C. PAPINEAU-COUTURE, Procureur de la requérante.

81 SHERBROOKE OUEST, Apt. 4, à la main, donnés par deux Gardes-Malades Parisiennes. Aussi, Bains chauds et Manicure. Strictement privé. — Heures: 10 a.m. à 11 p.m. Plateau 3394M. 143 METCALFE, Apt. 8, Deux Gardes-Malades Parisiennes donnent des massages à la main ou à l'électricité, pour la neurasthénie et les rhumatismes, Bains chauds. Heures, 10 a.m. à 9 p.m. Dimanche, 12 a.m. à 6 p.m. LITS RADIO-ELECTRIQUES, vibreurs, et massages électriques, par une garde-malade d'expérience. Bains, etc. — Mrs MCGREGOR, 48 Parc Avenue. INSTITUT DE MASSAGE. Gardes-Malades Parisiennes. Bains chauds et massages. Traitement électrique. Apt. 3, 253 Sherbrooke Ouest. Heures, 12 a.m. à 11 p.m. Dimanche, 2 a.m. à 6 p.m.

100 SHERBROOKE OUEST, Apt. 2, Deux Gardes-Malades Parisiennes donnent des massages à la main ou à l'électricité, pour la neurasthénie et les rhumatismes, Bains chauds. Heures, 10 a.m. à 9 p.m. Dimanche, 12 a.m. à 6 p.m.

La Banque Royale du Canada

ETAT GENERAL

30 NOVEMBRE 1922

PASSIF

Table with financial data under 'PASSIF' including 'AU PUBLIC', 'Billets de la banque en circulation', 'Balances dues à d'autres banques', etc.

ACTIF

Table with financial data under 'ACTIF' including 'Monnaie courante', 'Billets de Dominion', 'Dépôts dans les réserves centrales', etc.

H. S. HOLT, Président. EDSON L. PEASE, Directeur Gérant. C. E. NEILL, Gérant Général. CERTIFICATS DE VERIFICATEURS Nous faisons rapport aux Actionnaires de la Banque Royal du Canada: Que toutes les transactions de la banque qui sont venues à notre connaissance ont été dans notre opinion, en dedans des pouvoirs de la banque. Que nous avons revu l'encaisse et vérifié les garanties de la banque à son siège social, le 30 novembre 1922 et aussi une autre fois tel que par la clause 56 de l'Acte des Banques et nous avons trouvé qu'ils agréent avec les entrées faites dans les livres. Nous avons aussi dans le cours de l'année, revu et vérifié la caisse et les garanties aux principaux succursales de la banque. Que le bilan ci-dessus comparé par nous avec les livres au siège social ainsi que les retours certifiés des différentes succursales est fait de manière à donner un aperçu vrai et juste des affaires de la banque, d'après nos meilleures informations et les explications à nous fournies et tel que démontré par les livres de la Banque. Que nous avons obtenu toutes les informations et explications que nous avons demandées. S. ROGER MITCHELL, C.L. W. GARTH THOMSON, C.L. de Marwick, Mitchell & Co. JAMES G. ROSS, C.L. de P. S. Ross & Sons, Verificateurs. Montréal, Canada, 19 décembre 1922.

Table with financial data under 'COMPTE DE PROFITS ET PERTES' including 'Balance au compte des profits et pertes, le 30 novembre 1921', 'Profits pour l'année après avoir déduit les frais d'administration', etc.

H. S. HOLT, Président. EDSON L. PEASE, Directeur Gérant. C. E. NEILL, Gérant Général. Montréal 19 Décembre 1922.

ASSURANCES

MARITIMES ET CONTRE LES INCENDIES Anglo Insurance Limited Nous sommes en position d'offrir au public des facilités spéciales pour couvrir tout risque MARITIME et d'INCENDIE aux conditions les plus AVANTAGEUSES Edifice Banque Impériale Téléphone Main 4330 286 RUE ST-JACQUES, MONTREAL Province de Québec, District de Montréal, Cour Supérieure. Dame Mercédès Beauchamp, épouse de Homfroy Daoust, broullard des cité et district de Montréal, demeurant vs Le dit Homfroy Daoust, défendeur. Une action en séparation de biens a été instituée en cette cause, de jour. Montréal, 14 déc. 1922. LIONEL E. LEVEILLE, Procureur de la demanderesse.

Mes Pages d'Amour et de Haine...

Recréations

Il me sera permis, je pense, comme à tant d'autres, de me réjouir de notre littérature, de lire un livre amusant et de me récréer. Je ne peux pourtant pas exalter, ni engueuler tout le monde, et tout le temps. Jusqu'ici, cette mission ne m'a pas rapporté beaucoup et je vous prie de croire que je ne nage pas dans les eaux calmes. Bien des articles m'ont causé du remords et je suis loin de vivre tranquille. Que l'on ne me demande pas d'être le damné, dont parle Huysmans. Plusieurs écrivains d'aujourd'hui vivent luxueusement et ils ont un public que j'enrage de fasciner depuis des millions de siècles. C'est beau; c'est désolant pour moi. Donc, aujourd'hui, je vais tenter la guérison par la critique délaissée, abdication scandaleuse, sans doute, qui va dérouter mes ennemis de lettres.

Franchement, je n'ai pas la force, au seuil de 1923, de vous parler avec quelque sérieux de l'Appel de la Race ou du dernier article de Mme X, chocolatière écrivante qui persiste à décorer mes rêves. Je ne veux plus haïr, ni aimer, et c'est pourquoi je supplie les dieux de la récréation d'effacer les vomissements de cette année qui va bientôt s'éteindre et qui m'a coûté des rages littéraires, dont je fus le seul témoin. Maintenant, je suis plus calme, et je crois que nous avons une littérature. Des étudiants en "avocasserie", "médecinerie" ou "vacherie" m'adressent mensuellement (ô les menestrels des cœurs pubères) des lettres anonymes que je collectionne soigneusement pour l'édification des farceurs de demain. Ils m'accusent, ces fils à "mouman", ces forçats de la profession, ces rachitiques de la science et de la sottise, Education que les eaux de Javelle les plus corrosives ne décroteraient pas, ils m'accusent de manquer d'indulgence, de charité, de dire toute la vérité et enfin de "tomber" les hommes célèbres de notre littérature actuelle. Belles gueules, allez!

J'ai promis de parler avec douceur, avec modération. Je ne quitterai pas d'un pouce cette fottresse qui a protégé tant de gloires et d'obésités littéraires. Voyez cette promesse. Je viens de lire, avec quelles délices, un recueil de poésies canadiennes. Ce n'est pas mal. Et je songe que si nos littérateurs voulaient travailler un peu, ils finiraient par créer un poème (roman, vers ou histoire) qui aurait de la vie. Ils ont du talent, nos Canadiens, s'efforçant toujours de prouver qu'ils sont les frères des Français, à cause de l'atavisme latin, signe indélébile de notre goût artistique, de nos moeurs, de notre esprit. Nous irons loin.

Ce livre, duquel réellement je ne peux détacher mon doux regard, est toute une révélation. J'y trouve du neuf, de l'audace de pensée, du charme dans le style. Et, cependant, l'auteur doit être un tout jeune homme, puisqu'il déclare dans la dédicace: "Ces vers sont d'une âme de cabain; aussi sont-ils empreints des scènes quotidiennes qui se passent dans le Quartier Latin; et c'est pourquoi je les dédie à tous mes frères de l'Université de Montréal."

C'est donc un étudiant, un véritable étudiant qui a écrit ces légers poèmes d'amour et de vie. On sait que je n'aime pas les étudiants. Citerai-je Lemaître? C'est bête; que voulez-vous? Je passe. Cette fois-ci, pourtant, je ne peux m'abstenir de louer un compatriote. Au fond, vous savez, je ne suis pas un vilain homme, et bien que je paraisse implacable, je suis incessamment dévoré par l'indulgence et la modération, filles de la sagesse, non pas antique, mais canadienne. Je n'ignore pas que les étudiants, particulièrement ceux de chez-nous sont "gavés", comme le chantait Edouard Chauvin, au seuil des agoniés agonisantes, sont gavés — le mot n'est pas trop "gave" — des beautés de la Grèce; qu'ils sont des cicéroniens, virgiliens, amants d'Horace et de Lucrèce.

Celui, dont je veux esquissier le portrait par sa propre écriture, est un Grec. Pourquoi la critique n'en a-t-elle pas parlé? Honte! De pauvres étudiants, amants de la beauté, passionnés de l'art, crévent au fond des greniers en chantant leur misère. Je ne sais rien de plus beau, de plus touchant, de plus pathétique. Les journalistes, payés pour encenser les grands du jour, devraient bien, de temps à autre, louer les inconnus, les jeunes rêveurs, mordus par l'art et qui poétisent désespérément dans les ténèbres, idéalisant, de la sorte, la grandeur de leur propre vie. J'ai toujours aimé les littérateurs inconnus, les ratés ou sibilés, les pauvres qui sont des dieux. Collaborateur d'un journal libre, je profite de ce privilège unique pour louer un enchaîné, un jeune poète, dont la philosophie est douce et conciliante comme celle d'un France, et dont le style est comparable à celui de Samain ou du dernier Lozeau. Mais que puis-je devant de tels écrits? Mieux que je ne le saurais faire avec des dédications ou digressions critiques, le poète se fera comprendre lui-même. A vrai dire, lisant pour la première fois, depuis quinze années des poèmes aussi doux, je préfère me laisser bercer par le chant et la poésie. Et je m'en vais à la dérive; je cite:

"Me rasant l'autre soir,
En face d'un miroir,
J'ai fait à ma figure
Une large coupure.

Mais quel baiser coupant!
(N'oubliez pas le rasoir. Ce détail peut paraître ridicule, mais le poète est réaliste. En art, rien n'est ridicule.)

Le menton plein de sang,
Je revins aussi vite
A ma lame maudite."

Pratiquant l'octosyllabique, le jeune poète compare le cœur de l'homme à un chocolat. C'est audacieux, mais c'est toujours de l'art. Et puis, il y a le vers:

"On peut, sans être confiseur,
S'y bien connaître en sucreries
Et sans faire la moindre erreur
D'un "bonbon" dire les parties.

C'est pourquoi j'ose soutenir
Qu'il est en un cœur deux parties;
Pour vous y faire convenir
Du cas voyez mes garanties."

Ainsi, le cœur de l'homme étant un chocolat, le poète préfère la crème (du chocolat), c'est-à-dire l'amour extrême. Il y a du vrai là-dedans. Cette poésie peut sembler enfantine, à cause même des sujets chantés, mais au fond, si on y regarde de près on découvre que c'est la vie même qui tourmente l'âme du poète. Par exemple, le 5 novembre:

"Ce jour, par deux motifs frappants
A la célébrité s'attache
Il fête avec dix-neuf ans
La naissance de ma moustache.

(Le poète fait un vœu; il connaît l'humanité):

Que l'avenir le plus heureux
A vos pas pour toujours s'attache,
Que vos ans soient aussi nombreux
Que tous les poils de ma moustache!"

C'est joli comme tout. C'est gracieux et en même temps, c'est mâle, philosophique et vivant.

Il y a du poil. Seul, un jeune poète révolté pouvait atteindre ce réalisme. Il rappelle encore avec quelques joies les années de son enfance, pleines de rêves, et de désirs, et de sensualités. Je trouve cela admirable. Il raconte qu'à l'âge de huit ans il fut épris d'une belle; qu'il l'aima éperdument. Sa mère le surprend et lui conseille de ne pas faire l'amour "en cachette". Plutôt:

"Ma mère revenait, suivant
Celle que je déplorais tant.
"Embrassez-vous, murmura-t-elle,
Je serai votre sentinelle.
Mais je veux que dorénavant
Vous n'agissiez en vous cachant."
A quoi lui répondit ma belle:
Faites souvent la sentinelle."

Voilà, mes chers Canadiens-français, les *Soupirs et sourires* de M. Hercules Giroux, étudiant en "vacherie" littéraire. Son livre, heureusement, fut publié sans nom d'édition. Ils ont bien fait, les commerçants. Mais voyons, en avez-vous assez de ces poésies infectes? de cette écume d'âme? En avez-vous assez? Mais je succombe. Des livres comme *Soupirs et sourires* ont le pouvoir de caractériser une race, de tarir ses sources d'expression et de vie. De tels livres asphyxieraient un million d'êtres européens en quelques secondes. Et nous, nous vivons toujours. Heureuses constitutions! Et nous, nous souffrons que de telles idioties soient publiées. Où est la liberté de la presse? Des critiques crapuleux qui redoutent, il est vrai, la haine ou les coups de botte, concluent qu'on ne devrait jamais critiquer de tels livres, puisqu'ils ne valent rien. Incoffable logique! Nous sommes un peuple qui commence à écrire — nous commencerons toujours —, nous devrions, ce me semble, détruire, dès leur apparition, les livres idiots, tels que *Soupirs et sourires*. La critique devrait s'acharner contre, jusqu'à ce que l'auteur retire son livre et le cache. "La critique est la conscience de l'art", a dit Hello, et toute oeuvre quelle qu'elle soit vaut d'être jugée. On parle de brûler les livres immoraux; on devrait de même brûler les livres ridicules, livres sans style et sans art. Une oeuvre mal écrite, une oeuvre merdeuse est une oeuvre immorale. Le gouvernement devrait confisquer de tels livres. payer l'auteur, il vrai (une affaire de \$300.00 ou à peu près), mais s'emparer de son oeuvre basse et la brûler au fond d'un dépôt pour le plus grand repos du public et pour sauver l'honneur de toute une race.

Espérant ce progrès ou cette résurrection latine, j'ai adressé *Soupirs et Sourires* au *Mercur de France*, la revue politique et littéraire la plus importante de toute l'Europe. Je veux que la France nous connaisse, que la France, une fois pour toutes, sache exactement ce que nous sommes, non pas des Peaux-Rouges (nous n'aurons jamais assez de cœur pour le devenir) mais une race de barbiens et d'Hercules rachitiques. Nous sommes le résidu de la dernière civilisation. Mais nous sommes toujours des latins. Des latins-canadiens. Je te salue, ma Patrie, berceau des Hercules!!!

VALDOBRE.

Questions actuelles

(suite de la page 1)

L'objet désiré dans le but d'obtenir au moins ce dernier ne peut, en toute décence, être appliqué dans cette mesure excessive.

Décontenancé — oh! pas pour longtemps — E. A. Robert retire ces mesures, les tripote, les triture, les allonge, les rétrécit, les enfaine et les représente toutes chaudes au comité des bills privés qui avale le tout comme des petits pains, sauf quelques miettes par trop caillouteuses. Il cède à E. A. Robert et à sa gang d'affronter le Conseil législatif. Le duel entre le veau d'or et l'esprit de parti ne manquera pas d'être palpitant...

Je conjure, en attendant que le colosse aux pieds d'argile et le plus grand cymenteur du royaume, de méditer l'histoire de cet empereur de l'antiquité qui fit brûler un vaisseau parce qu'il portait des marchandises pour sa femme: "Je suis empereur, dit-il à son épouse, et vous me faites patron de galère. En quoi les pauvres pourront-ils gagner leur vie, si nous faisons encore leur métier?" "Il aurait pu, dit Montesquieu à ce sujet, ajouter: Qui pourra nous réprimer si nous faisons des monopoles? Qui nous obligera à remplir nos engagements?... Le peuple a de la confiance en notre justice; il n'en a point en notre opulence..."

Je sais bien que Perron-Taschereau et Cie ont des caractères d'acier et ne fondraient pas dans la plaine herbeue du pouvoir la largeur de leur langue, mais je crois que c'est tenter Dieu, c'est exposer un pays à de vastes catastrophes que de laisser un régime essoufflé, secoué, compromis et détesté plus de vingt-cinq ans à patauger dans la crèche.

HUMBLE REQUETE A ALEXANDRE TASCHEREAU.—Si vous n'êtes pas vous-même qu'un farceur répondez donc à ces trois questions: 1o Etiez-vous, M. le premier ministre — M. le Procureur général — à titre de membre du gouvernement Gogin, étiez-vous, monsieur, opposé, ou bien étiez-vous favorable à l'impunité accordée aux législateurs coupables dans l'affaire Mousseau? Vous êtes responsable de cette impunité — et cela ne fait pas de doute, d'après la constitution — car vous étiez alors ministre de ce cabinet.

2o N'est-il pas vrai que le comité d'enquête dont vous étiez alors le président, n'insinua même pas que les coupables fussent punis, et ce, en dépit de la loi et de vos propres conclusions?

3o Quoiqu'il en soit, n'avez-vous pas une part immédiate — une part à laquelle vous ne pouvez pas échapper — n'avez-vous pas une part immédiate de responsabilité dans cette affaire? N'ai-je pas raison d'affirmer que vous êtes directement et indirectement et personnellement concerné dans ce douloureux, manifeste et grave affront à l'honneur et à la dignité de l'Assemblée législative? affront qui ressort de la présence d'un notoire accepteur de pot-de-vin au Parlement? affront qui ressort de la misérable défaillance du département de la Justice (sous une administration dont vous faisiez partie) à remplir son serment d'office? Que faites-vous alors pour le bien public?—Roger MAILLET.

NOS LECTEURS NOUS ECRIVENT...

U NHOMME SANS PAREIL!

Québec, 18 décembre 1922.
Un ministre sans pareil c'est celui de l'Honorable Joseph-Edouard Caron, ministre de l'Agriculture de la province de Québec.

A tout seigneur tout honneur. D'abord Joseph-Edouard est sans pareil. Homme de lettre distingué il correspondait jadis avec feu l'Honorable sénateur Landry et les électeurs de L'Islet. Sa correspondance avec le sénateur Landry passera à la postérité comme un monument de sincérité, de droiture et de fidélité.

Ses correspondances avec les électeurs de L'Islet ont été brusquement interrompues par un caprice des électeurs qui ont cru devoir changer de député malgré l'avis désintéressé de Joseph-Edouard.

Dégouté de l'ingratitude et de l'ignorance des habitants de L'Islet, il correspond depuis ce temps avec les distingués cultivateurs des Iles de la Madeleine.

Docteur en science agricole il affectionne surtout les pêcheurs de morue. Ses profondes connaissances en botanique sont probablement celles qui lui ont valu le Doctorat. Il a prouvé scientifiquement qu'un corps peut reproduire un autre corps semblable au sien; comme thèse, il a, dans un champ ordinaire, vu croître une récolte d'avoine produite d'une semence d'orge, et soutenu à la face du monde qu'il n'y avait pas d'erreur. Il avait sans doute beaucoup d'autres titres, ainsi il est le père de la célèbre invention du remplacement des vitres, dans les carreaux d'étables par les chapeaux de paille.

Sa longue expérience des travaux de la ferme l'ont depuis longtemps convaincu de l'impossibilité des labours d'automne, il préfère les labours d'hiver et considère hautement la valeur des labours entre Noël et le Jour de l'An.

En élevage chevaline, il est en faveur des petits sujets issus de races de grande taille. Ses préférences pour les races bovines ne sont pas très bien arrêtées, selon qu'il rencontre des éleveurs d'Ayershire, de Holsteins ou de Canadiens, il préfère indifféremment l'une ou l'autre de ces races.

Comme éleveur, c'est surtout dans l'élevage des races porcines qu'il s'est distingué. La campagne de surproduction du porc de 1918 est là pour le prouver. (\$40,000 pour environ 100 petits cochons).

Son grand amour de la profession agricole l'a fait diriger ses fils, l'un vers le *rondcurisme* et l'autre vers le barreau. Il a prouvé surtout son estime pour les théoriciens agricoles, le jour où il a placé un jeune avocat, fils d'un agent d'assurance à la tête du département de l'Agriculture. Pour lui d'ailleurs il est bien convaincu que lorsqu'on veut pratiquer une profession avec succès il faut en avoir étudié une autre, ainsi à la tête de la très importante branche de l'horticulture, il a placé un ingénieur forestier, et un autre diplômé du génie forestier à la tête de l'entomologie. Un Frère cloître occupe le poste de surintendant de la branche de l'aviculture, un ancien agent d'assurance est en charge du département du drainage.

Le comptable est le grand manitou du ministère, son rare talent de cumulard, qui touche au génie, l'a mis sur le chemin de la fortune, ses revenus sont princiers: trois mille cinq cents piastres comme comptable en chef, mille piastres pour la préparation des comptes publics, mille piastres pour la comptabilité des subsides fédéraux à l'agriculture, mille piastres pour l'audit des comptes de la Société coopérative Centrale des Agriculteurs, cinq cents piastres pour l'audit des livres de la Société Coopérative Agricole des Producteurs de Semences, sept cents piastres pour le secrétariat de la Société des Éleveurs de chevaux de traits belges, quelques bonus en plus, et j'en passe, voilà l'homme! Chose avantageuse pour lui, tous les travaux de ces charges, il les fait exécuter par ses subalternes, travaillant à petits salaires, car lui il n'a pas trop de tout son temps pour gérer sa fortune personnelle et quelques autres dont il a accepté l'administration. Ce phénomène s'appelle Arthur Paquet.

Bref! Le ministère de Joseph-Edouard, est le plus merveilleusement organisé que je connaisse, il peut rivaliser avantageusement avec le département de la police provinciale.

HABITANT.

REVUE DE LA PRESSE

LES PROSES DU "SOLEIL":

"Avec quelque froideur que l'on veuille regarder le ciel provincial politique, on y voit, en levant les yeux, le tourbillon des oiseaux de proie qui croassent.

Autour du cadavre d'une jeune fille violée par des mains criminelles, ils ont respiré l'odeur du sang. On dirait qu'ils s'en sont repus.

De quelque côté que l'on se retourne, on les retrouve. Ils rient.

A force de coups de griffes et de bec crochu, ils ont réussi à transporter, l'un par l'autre, cet objet de corruption dans l'enceinte parlementaire et dans la vie publique pour essayer de créer un empestement qui chasse.

Comme l'infection les attire au lieu de les repousser, leur instinct farouche ne tremble ni devant la crainte, ni devant l'horreur.

On les menace. Ils ouvrent leurs ailes pour fuir. Ils reviennent et continuent de dévorer.

Ils ont répandu autour d'eux une sorte de puanteur qui affecte de nausées les familles qui résident aux coins les plus reculés de notre territoire.

Pêchés sur les débris déchaquetés d'un cadavre de femme, ils veulent entrer leur bec aigu dans les veines mêmes de ceux qui, au Capitole, veillent sur la vie nationale. Au sang figé par le crime et corrompu par la mort, ils veulent ajouter le sang pur des vivants.

Ils ont aussi senti la pature fraîche que leur permettrait d'atteindre l'extinction des hommes qui les tiennent en respect.

Mais, vautours voraces, si vous vous êtes nourris de pourriture jusqu'au gonflement de vos falles satisfaites et jusqu'à l'enivrement qui vous fait trébucher dans l'espace, nous finirons bien par vous cloquer vifs sur les charognes que vous nous avez apportées."

POUR PASSER A DES CHOSES SENSEES. — Citons la "Revue":

Le hasard nous mettait ces jours derniers sous la main un Bulletin de la Ligue antituberculeuse du comté de Témiscouata. Il y a donc dans le Témiscouata une Ligue antituberculeuse. Nous trouvons dans ce Bulletin, sous une forme frappante, des conseils très opportuns sur l'aération et l'éclairage du logement, l'hygiène de la bouche, le soin des nourrissons, et vingt autres sujets du même genre. Nous ne sommes pas surpris qu'une initiative aussi intelligente ait vu le jour dans une région aussi lointaine, quand la Ligue a pour président le Dr L. F. Dubé, qui le premier, dans le corps médical canadien-français, eut le courage d'appeler un chat un chat, c'est-à-dire les fabricants de certains "sirops calmants" des charlatans et des empoisonneurs.

En même temps que le Bulletin de la Ligue témiscouataine, nous avions sous les yeux l'excellent Traité d'hygiène que le Dr Hector Palardy, de la Santé provinciale, vient de mettre en vente dans toutes les librairies.

Le Cahier de Polémarque Les leçons du passé

(suite de la page 1)

car c'était après les fêtes et j'avais fait nombre de visites du Jour de l'An. Puis je me suis repris à y penser sérieusement. Aujourd'hui, je ne puis m'ôter cela de la tête, c'est comme une araignée qu'on abat avec un balai et qui remonte au plafond le temps de le dire.

Péruchet.—Inutile de te le cacher: tu es malade. Cette manie des grandeurs, il faut soigner cela. Tu es connu comme moi certains personnages à qui la presse du pays était tenue de servir le matin, au petit déjeuner, en guise de plat de résistance, une tête, non pas en fromage, mais une tête mise en blanc et en noir sur la première page du journal. Ils ont bien mal tourné ceux qui étaient battus de la portraiture, il y en a eu quelques-uns, d'autres en prison, d'autres derrière la Montagne.

Buvard.—Tu t'embales, mon vieux. Je ne me gobe pas, mais j'aimerais assez que les autres me gobassent (Aie! aie!) Quand même je suis un raté, ça m'empêche pas d'avoir des appétits comme les autres. C'est drôle, je suis comme le pilote Gilbert, je sens que j'ai quelque chose là; mais je ne me toucherais pas le front en disant cette phrase lapidaire. Qu'a fait Machin de ses cinq doigts pour mériter la belle position?...

Péruchet.—Je ne pourrais dire au juste moi. Quand je l'ai vu, il se les fourrait dans le nez ou les mettait dans ses poches...

Buvard.—Et Chose?... qui tenait la queue au collège. Il gagnait 5,000 dollars par année.

Péruchet.—Il emmenait un échevin ou un député au Ritz...

Buvard.—Vieux jeu, mon cher. Il s'accrochait à un journaliste et le suivait pas à pas. Il lui payait un dîner au Reform-Club ou au club universitaire et lui faufilaient un cinq dollars dans la main. Si tu avais vu comme il était aux petits oignons, il tenait son paletot, lui offrait des cigares de quarante sous, lui, si pingre! Il ressortait de cette cour assidue que, quelques semaines plus tard, le portrait de Chose paraissait. Un mois plus tard, il avait une position de trois mille dollars dans le service civil! Je veux sortir de ma coquille, moi aussi; je suis fatigué de ma nullité. Avec cela la Presse va innover un nouveau moyen de lithographie. On trouvera peut-être un moyen de rendre mon visage lumineux comme les crucifix qui eurent tant de vogue dans le faubourg Québec.

Péruchet.—Tu ne manques pas d'originalité! Buvard.—Laisse une trompe pareille sous le boisseau, je serais coupable! Je perds de l'argent par ma faute. Comme j'ai l'avantage de paraître plus bête que je suis, un chef de département n'aura pas peur que je lui porte ombrage, et je cours une grande chance de décrocher une bonne position...

Péruchet.—Comme ça tu es sérieux, tu veux avoir ton portrait dans un journal...

Buvard.—Pas une fois seulement, mais au moins une fois le mois. Il faut appliquer la compresse jusqu'à ce que ça aboutisse.

Péruchet.—N'ambitionne pas sur le pain bénit.

Buvard.—Si tu avais à lancer sur le marché un nouveau pain-killer ou quelque pilule rouge pour rendre leur beau teint aux pâles libéraux, comment t'y prendrais-tu? Je veux bien ces sales drogues, tu peux bien te servir du même manège pour me tirer de mon obscurité. Un individu vaut en raison de l'espace qu'il occupe dans la gazette. Un homme debout sur quatre colonnes (quand c'est un homme de boue) est respecté de ses concitoyens. Allons, mon vieux Péruchet, fais jouer tes influences pour que mon *facies* paraisse dans le numéro de samedi.

Péruchet.—Aie, pas si vite, tu me prends de court...

Buvard.—Je n'ai pas un jeu pour attendre; si je n'ai pas d'autre position, je veux au moins que mon salaire soit augmenté dans celle-ci. Mon chef s'est déjà fait portraiture avec son échevin, le sous-chef de même et le premier comptable: tu comprends que je ne puis rester en arrière. On me regarde avec des yeux de porc-frais. Qu'est-ce qu'il a celui-là qu'on ne le voit jamais sur les journaux? On peut croire que lorsque je parais devant l'appareil la plaque casse. Mais cet animal n'a pas d'amis, il ne peut donc nous amener des électeurs?... Je suis suspect comme si j'avais des mauvais maux.

Péruchet.—Tu es évidemment dans une position fâcheuse, quoique dans certains milieux on en soit bien revenu de ces préjugés. Il suffit qu'un aperçu de ton portrait d'un homme dans un journal pour qu'on le tige un faiseur, un arriviste, un ballon gonflé de vent. Les gazettes depuis cinquante ans n'ont pas menti impunément. Aujourd'hui, veulent-ils pousser une candidature qu'elle tombe à plat. Il s'en est suivi une telle dépréciation de ces feuilles, qu'elles ont beau s'offrir, elles ne trouvent pas d'acheteurs. Elles sèment, elles font du chantage, personne ne s'en occupe. Autrefois, une fille pour tirer l'oeil portait des robes en soie claire et des chapeaux à plumes. Aujourd'hui, plus leur mise est simple et leur teint pâle, plus elles se distinguent de la foule.

Buvard.—Tu diras ce que tu voudrais, ça fait un velours de penser qu'un million de doux yeux vous contemplant. Il se pourrait qu'on découpat mon portrait pour le coller dans un *Scrap-book*.

Péruchet.—Si on le colle, ça ne sera pas dans un album, tu peux en être sûr: *Sic transit gloria mundi!*

Et nous nous disions: "Quel malheur que la direction de nos écoles n'adopte pas cet ouvrage comme livre de prix, à la place d'une de ces pauvretés en prose ou en vers que nous apprenons à nos enfants — les petits malheureux! — à considérer comme de la littérature!" Feu le *Journal* avait coutume d'écrire: "Les races nettes sont des races fortes." C'était exprimer en termes bizarres une grosse vérité. Le jour où notre race arriva partout appris à aimer l'hygiène domestique et acquis les moyens de la pratiquer, nous économiserions probablement, en vies humaines, plusieurs millions de dollars par année. La conservation de la Santé publique est une question sociale, mais pour nous c'est aussi, au premier chef, une question économique.

CE QUE C'EST QU'UN JOURNAL!

Peu de personnes sont au courant de tous les détails qui constituent la publication d'un journal. La plupart de ceux qui le lisent ignorent les complications qui entrent dans la publication d'une feuille et s'imaginent que c'est une affaire ordinaire; on s' imagine généralement qu'un journal ne constitue qu'une feuille de papier sur laquelle sont imprimées les nouvelles du jour, mais l'on ne s'arrête pas à la pensée de la somme de travail qu'entraîne la recherche de cette nouvelle, la rédaction ou la tournure, la composition, la correction, le clichage, l'impression, etc., ayant qu'elle tombe sous l'oeil du lecteur.

Et c'est cette ignorance du public qui le porte à critiquer certaines fautes ou erreurs qui peuvent se glisser dans une partie du journal.

On ne fait pas la part des difficultés qu'il faut vaincre, de tous les limites pour la publication, de tout le mécanisme qui entre en action. Si l'on avait une idée exacte de tout ce mécanisme on aurait plutôt raison d'être surpris qu'il n'y ait pas plus de fautes grammaticales ou autres remarquées dans les pages du journal et qui ont échappé à l'attention méticuleuse de l'intelligent correcteur d'épreuves.

Tout ce qui entre dans la publication d'un journal réclame de la rapidité de conception et d'exécution du travail. Sans négliger le style de l'article ou de la nouvelle, il faut que la rédaction, la composition, la correction et la mise en page s'exécutent dans un temps limité et, par suite, en grande hâte.

(Le "Saint-Laurent")

PAR UN VIEUX LIBERAL

(Suite.)

L'interrogatoire de Jeanne d'Arc l'illustre mieux que ce que nous disent les chroniqueurs du temps et les écrivains qui depuis cinq siècles ont chanté sa gloire.

Rien ne révèle mieux le caractère de Mgr Plessis en même temps qu'elle dépeint la figure du procureur général Sewell que la conversation qui eut lieu entre l'évêque de Québec et l'officier du gouvernement, relégué par ce dernier dans un rapport adressé à sir Robert Milnes. C'est le politicien rompu aux roueries de son métier qui joue le rôle de Cauchon le tortionnaire. Il est digne, compassé et manie flegmatiquement l'ironie.

Ses raisonnements sont froids et directs comme un glaive et l'on s'étonne qu'un simple fils de forgeron, par la seule force d'une conscience honnête et d'une intelligence subtile, ait pu échapper au double tranchant d'une argumentation serrée.

Mgr Plessis.—J'ai récemment parlé au gouverneur de l'état actuel de notre Eglise et il m'a renvoyé à vous à ce sujet.

Le procureur général.—Le gouverneur m'a permis de vous exprimer mes propres sentiments sur cette question: vous pouvez me demander ce que je pense et je vous répondrai franchement. Mais avant de formuler ce que j'ai à vous dire, permettez-moi d'observer que la question est de la dernière importance pour votre Eglise, comme elle est importante, je l'admets aussi pour le gouvernement. Il est de première nécessité pour vous d'avoir les moyens de protéger votre Eglise qu'il a reconnue par l'Acte de Québec et de l'avoir en même temps sous son contrôle. Laissez-moi aussi remarquer qu'ayant le libre exercice de la religion romaine il devrait aussi reconnaître ses ministres, mais non pas toutefois au dépend des droits du roi ou de l'Eglise épiscopale. Vous ne pouvez jamais espérer et jamais obtenir, quoi que ce soit qui ne soit conforme aux droits de la couronne, et le gouvernement ne peut jamais vous accorder ce qu'il refuse à l'Eglise d'Angleterre.

Mgr Plessis.—Votre position peut être juste. Le gouverneur est d'avis que les évêques agissent sous l'empire de la commission du roi, et je n'y vois pas d'objection.

Le procureur.—Voici le principe sur lequel je me base. Je n'interviendrais pas dans vos affaires spirituelles; mais dans toutes les affaires temporelles ou mixtes, je vous soumettrai à l'autorité du roi. Il y a, je crois, des difficultés des deux côtés; d'une part, la couronne ne consentira jamais à ce que vous vous émancipiez de son pouvoir; et elle ne vous donnera jamais plus que les droits de l'Eglise d'Angleterre, qui a gouverné avec la constitution et dont le pouvoir, tout restreint qu'il soit, est très utile aux intérêts généraux de l'Etat; de l'autre, votre évêque aura de la répugnance à abandonner ce qu'il croit être son droit. Je veux particulièrement parler de la nomination des curés. Il devra cependant le faire, car nul pouvoir de ce genre n'a été conféré aux évêques d'Angleterre, et si on le permettait, ce serait très dangereux.

Mgr Plessis.—Vous avez dit: ce qu'il croit être son droit; pourquoi?

Le procureur général.—Le statut de la première année du régime d'Elisabeth, chap. I, adopte pour les possessions que la couronne avait alors ou qu'elle pouvait acquérir dans la suite explique ce que je veux dire.

Mais je ne cacherais pas ma pensée, la voici: l'évêque n'a pas de pouvoir, et je serai heureux de vous exposer les raisons qui motivent cette manière de voir, s'il résulte quelque chose de cette conversation.

Mgr Plessis.—Je connais le Statut Elisabeth, mais j'avoue que je ne savais pas qu'on l'étendait aux possessions que la couronne pouvait acquérir dans la suite.

Le procureur général.—Il s'y applique assurément. Il fut adopté à l'époque où l'Angleterre avait toute raison d'être indépendante de la religion catholique romaine. Immédiatement après la mort de Marie, la loi émanait tous les sujets anglais du pouvoir du pape en tout temps et lieu.

Mgr Plessis.—Si Marie avait suivi le conseil du cardinal Polo la loi n'aurait jamais été adoptée; elle ne se serait pas discréditée elle-même et sa religion par ses cruautés.

Le procureur général.—Qu'il ait influencé ou non, la conduite de Marie a contribué à l'établissement de la réforme sur des bases très fermes et à fonder l'Eglise et l'Etat d'Angleterre comme ils le sont maintenant.

(A suivre)

SIMPLES REFLEXIONS

POURQUOI, le gouvernement est si riche et le peuple si pauvre?

POURQUOI, les chefs de départements ont-ils de si gros salaires et les subalternes de si maigres pitances?

POURQUOI, certains employés de la province, hautement apparentés, reçoivent-ils deux ou trois traitements pour peu de travail, alors que d'autres non protégés, mais bons travailleurs, ne reçoivent que des demi-salaires?

POURQUOI, si les affaires sont bonnes,